



COMPTE RENDU BUREAU 15 SEPTEMBRE 2022

1. Validation du compte rendu du Bureau du 16 juin 2022

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2. Préparation de la présentation de l'avis sur le littoral à la commission environnement du 21 septembre

Monsieur Lionnel Luca, Maire de Villeneuve-Loubet, a souhaité que le CDD présente l'avis sur le littoral à la Commission Environnement Déchets de la CASA. C'est la première fois que le CDD présentera le résultat de ses travaux à une commission communautaire. Un PowerPoint synthétique a été préparé et validé par les groupes de travail. La présentation devrait se faire début novembre.

3. Forum 2022 - état d'avancement des préparatifs.

À ce stade, les intervenants choisis ont accepté de participer aux tables rondes de ce forum. Il reste à bien définir le périmètre de son contenu. En effet, cet événement prend place dans le calendrier de la concertation que mène la CASA pour la révision de son SCOT (CASA 2040) et il est opportun de définir quelle articulation peut être mise en œuvre. Une réunion avec le Président de la CASA et Maire d'Antibes permettra de déterminer le choix du positionnement.

4. Démarche CASA 2040, SCOT et Projet Alimentaire Territorial en lien avec la CAPG

- La CASA a saisi le CDD pour avoir un avis sur le diagnostic territorial. Les groupes de travail ont déjà commencé à réfléchir sur le sujet. La synthèse très détaillée de ce diagnostic territorial devrait être finalisée pour la fin du mois de septembre et transmise par la CASA aux membres du CDD. Le délai de retour des travaux du CDD initialement fixés pour le mois d'octobre est repoussé. La CASA lance parallèlement une concertation en ligne et prévoit des réunions publiques sur le sujet.
- Le CDD est membre du comité de pilotage du PAT (projet Alimentaire territorial). L'étape en cours est également la définition d'un diagnostic territorial. Un atelier de réflexion ouvert aux parties prenantes dont le CDD sera organisé **le 7 octobre**. Les membres du CDD sont invités à y participer.

5. Point sur la CRCD SUD PACA

La délégation de la CRCD (Composée du CDD CASA- CDD METROPOLE MARSEILLE – CDD METROPOLE TOULON – CDD LES SORGUES DU COMTAT – CDD DU HAUT VAR) a rencontré le Président du CESER Sud Paca. L'objet était de réfléchir sur comment articuler les

différentes missions des instances de démocratie participatives sur le territoire. Le Président du CESER a invité la délégation à proposer une formule, un mode opératoire pour échanger régulièrement.

Questions diverses :

- Réflexion sur les 20 ans du CDD pour 2023.

Le CDD a été créé en 2023, les membres du Bureau sont invités à réfléchir sur l'événement qui pourrait marquer cet anniversaire.

- Proposition d'un nouveau logo

Il est proposé d'actualiser le logo actuel du CDD. Plusieurs projets sont présentés. Ils seront transmis pour nouvelle appréciation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.